

Communiqué du collectif de l'îlot 8

Le collectif de l'îlot 8 tient à apporter son soutien à la locataire qui a été agressée dans le hall du 1-3 Albert Walter, ainsi qu'aux locataires qui se sont solidarisé-e-s avec elle en signant massivement une pétition. La ville, le bailleur doivent satisfaire les revendications exprimées.

L'aménagement de la rue Albert Walter en « passage passage » génère des nuisances qui peuvent aller jusqu'à des agressions.

Une fois de plus l'aménagement de cet espace s'est fait sans la moindre concertation avec les locataires qui vivent à cette adresse, dont les chambres sont situées au-dessus, qui subissent le bruit occasionné par les regroupements jusqu'à tard dans la nuit de ceux qui s'installent sur les constructions destinées aux enfants et les détournent de leurs usages.

Le projet de résidentialisation de l'îlot 8, dans lequel ce passage est situé, qui est lui même imposé de façon autoritaire aux habitants au nom de la sécurité, ne permettra pas de répondre à ce type de situation. Il ne peut y avoir d'aménagement de l'espace public sans la participation consciente des habitants.es qui le font vivre.

Saint-Denis, le 6 mars 2025